



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

COMMISSION DE DISTRICT

DU STATUT de L'ARBITRAGE saison 2024/2025

Séance du 18/09/2024 14 H 30 / 18 H CHATEAULIN

Présents : M GOUES, D PAUCHARD, M PONDAVEN, J STEPHAN, J LE VIOL. A QUEAU

EXCUSE : JP SEZNEC.

La Commission souhaite un prompt rétablissement à : JP SEZNEC.

INFO : Suite à la dernière Commission 2 clubs (LANGOLEN et SAINT FREGANT) ont saisi la Commission d'Appel qui a confirmé les décisions de 1^{ère} instance.

1 MUTES SUPPLEMENTAIRES:

Aucune demande d'affectation du muté supplémentaire n'a été enregistré par les clubs de district.

Les clubs de district ayant droit à 1 muté supplémentaire il sera affecté à l'équipe 1

Les clubs de district ayant droit à 2 mutés supplémentaires ils seront affectés 1 à l'équipe et 1 à l'équipe 2.

2 ETUDES DE CAS PARTICULIERS

A Décision de la Commission Départementale du Statut

RAS

B Préparation des dossiers pour la Commission Régionale du Statut

Voir tableau **annexe 3**. Propositions de la Commission départementale à valider par la Commission Régionale



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

3 SITUATION DES CLUBS AU 31/08/24

CLUBS EN INFRACTION

La commission arrête la liste des clubs du District en infraction au 31/08/24 pour parution avant 30/09/24 sur le site du district. Voir tableau joint en annexe 1. Les clubs ont la possibilité de régulariser la situation avant le 28/02/2025 - des sessions d'examen seront organisées soit par la ligue ou le district.

Les clubs en infraction seront informés par notifoot

Propose la liste des clubs FFF et de Ligue en infraction à la Commission Régionale et sera publiées sur le site du District et de la Ligue de Bretagne.

Situation 31/08/24 : 0 clubs de FFF, 21 clubs de ligue et 38 clubs de district sont en infraction soit 59 clubs

Situation 31/08/23 : 4 clubs de FFF, 34 clubs de ligue et 56 clubs de district étaient en infraction soit 94 clubs

Situation 31/08/22 : 0 clubs de FFF, 26 clubs de ligue et 42 clubs de district étaient en infraction soit 68 clubs

Situation 31/08/21 : 3 clubs de FFF, 39 clubs de ligue et 69 clubs de district étaient en infraction soit 111 clubs.

Le nombre de licence validée est au 15/09/2024 de . 363

Le nombre de licence validée était au 15/09/2023 de . 320

DIVERS

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel, en 2ème instance, devant la commission d'appel du District 29, dans un délai de 7 jours conformément à l'article 94 des règlements de Ligue de Bretagne.

Le Président de la Commission

Jo. STEPHAN